



Le lièvre brun

Le lièvre brun (*Lepus europaeus*) est originaire d'Europe et de l'ouest de l'Asie. Herbivore, il se nourrit principalement de plantes herbacées auxquelles il ajoute brindilles, bourgeons et céréales. Comme tous les lagomorphes, il remange certaines de ses crottes afin d'en récupérer des éléments nutritifs comme la vitamine B. Contrairement au lapin de garenne qui s'enfuit par bond pour se protéger dans son terrier, le lièvre, qui élève ses petits à même le sol, se tapit ou s'enfuit. Doté de longues et puissantes pattes postérieures, il peut courir à 60 km/h avec des pointes à 80 ! Près de 3 fois plus gros qu'un garenne (3,8 kg en moyenne), c'est un véritable sprinter sur de longues distances. Les portées sont composées de 3 ou 4 jeunes et une femelle peut mettre bas 3 fois, de janvier à août. Le lièvre fréquente un grand spectre d'habitats, mais préfère les milieux ouverts et l'abri des hautes herbes et des buissons. L'absence de culture céréalière freine son



Lièvre européen (*Lepus europaeus*) © F. Ravenot



développement sur les plateaux du Jura. Dans la réserve naturelle, il est surtout observé sur les pelouses de corniche (56 % des 62 observations de notre base de données) et en forêt (16 % dans le ravin, 13 % sur le plateau). Il est plus rarement croisé dans les pelouses marneuses (10 %) ou en prairie (5 %). Cet automne, la chasse au lièvre est ouverte du 10 octobre au 28 novembre, les mercredis, week-ends et jours fériés, sur attribution dans le cadre du plan de gestion cynégétique. Sur les communes d'Amancey, Eternoz et Déservillers, non chassable, il fait l'objet d'un suivi quantitatif à l'aide de colliers émetteurs.



un brin d'histoire

Chasse aux bouquins

Territoire apprécié des chasseurs depuis la nuit des temps (?), le Ravin de Valbois est, depuis plusieurs décennies, avant tout fréquenté pour la traque au grand gibier (chevreuil et sanglier). Cependant, de 1957 jusqu'en 1962, les compères Paul C. et Georges P., se sont adonnés à la chasse au lièvre. A l'aide d'un chien, environ 7 à 10 lièvres étaient tirés chaque année. Dans le même temps, chez les voisins de Scey-



Aval du Ravin de Valbois en 1968 : un paradis pour le lièvre brun © IGN

en-Varais, une centaine de lièvres était tuée par an, avec un record de 13 individus en une seule journée !

A cette époque, la prairie de Valbois et le coteau des anciennes vignes étaient un milieu très favorable pour ce mammifère. En effet, le secteur était nettement plus ouvert qu'aujourd'hui et piqueté de buissons en quantité (voir photo).

En déclin partout en France à partir des années 1960, le lièvre a payé un lourd tribut suite à l'intensification générale de l'agriculture, à la recrudescence de diverses pathologies, etc.

Le colchique d'automne



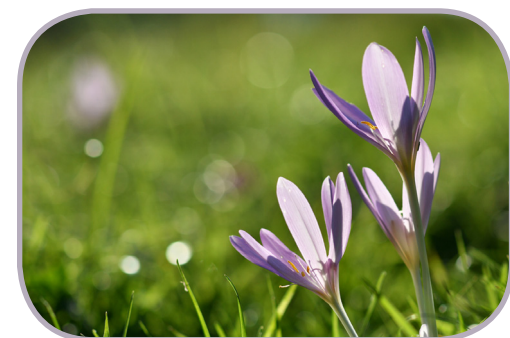
« Colchiques dans les prés, fleurissent fleurissent... c'est la fin de l'été ».

Etonnante cette plante vivace qui fleurit en août-septembre, dont le fruit mûrit sous terre et ne sort qu'au printemps, entouré de ses feuilles. Méfions-nous, le bulbe et les graines sont violemment toxiques, ils contiennent plus de 20 alcaloïdes (dont la colchicine) qui créent de graves troubles digestifs, cardio-vasculaires... fréquemment mortels. Durant l'Antiquité, des esclaves en mangeaient pour se suicider (dixit Théophraste). Alors autant bien le reconnaître ! On connaît bien la fleur,

rose violacée, composées de 3 pétales et 3 sépales, disposés sur un long tube imitant un pédoncule. On pourrait la confondre avec celle du crocus d'automne, le safran cultivé, aux 3 étamines (le colchique en a 6).

Au printemps, le fruit a la taille d'une noix. Il est disposé au centre et à la base de 4 (parfois plus) feuilles luisantes, dressées et lancéolées, longues de 20 à 40 cm. Les médias relèvent des confusions dramatiques avec l'ail des ours qui pourtant a des feuilles très odorantes et un bulbe blanc, plus ou moins allongé. Le bulbe du colchique est rond et foncé, la feuille sans odeur et plus rigide. Leurs habitats sont différents, mais en lisière de prairie, les 2 plantes peuvent cohabiter...

Le colchique d'automne apprécie les prairies légèrement humides. Il est commun en Franche-Comté, plus rare dans le Ravin de Valbois.



Colchicum autumnale © F. Ravenot

Evaluation du plan de gestion à mi-parcours



Le plan de gestion de la réserve naturelle court sur 10 ans. Il précise les enjeux en matière de conservation et de connaissance du patrimoine naturel, d'insertion locale, de police, de suivi administratif et d'échanges inter-réseaux. En 2021, à mi-parcours, une évaluation a été réalisée et va permettre de préciser le plan de travail pour la période 2022-2026.

La zone de quiétude du Ravin de Valbois a été renforcée avec la réalisation du parking de Champey pour accueillir les visiteurs du Château de Scey. C'est un choix fondamental à l'échelle de la réserve naturelle. Autre avancée très importante, le partenariat avec la commune de Chassagne-Saint-Denis pour

restaurer des pelouses sèches en limite du site protégé. Dans un contexte de fort déclin de la biodiversité des espaces agro-pastoraux, la stabilisation, voire le renforcement des populations de certaines espèces phares, est attendu. Mais pour la gestion des pelouses marneuses, l'impossibilité d'utiliser des vaches rustiques en complément de nos ânes nous amène à recourir à plus de gestion mécanique. Côté forestier, le renforcement de la desserte a permis de renouveler les plantations résineuses, l'irrégularisation des peuplements feuillus va pouvoir progressivement se mettre en place.

L'augmentation des crédits de l'Etat va nous permettre de développer des actions d'éducation à la nature, au travers des accueils



de loisirs d'été et d'automne, et de diverses animations grand public. Nous continuerons également nos travaux d'amélioration de la connaissance. La faune du sol, de la canopée, les chauve-souris, les lichens... sont au programme, sans parler des suivis faune-flore engagés depuis plus de 20 ans qui nous permettent de disposer de très gros jeux de données, qu'il nous faudra continuer à valoriser.

Educ' nature

« Enquête de patrimoine »

Après la campagne d'interventions en milieu scolaire (voir n°80 du bulletin), le programme « J'agis pour mon territoire Loue Lison » s'est poursuivi à Cléron le 18 septembre dernier. En partenariat avec le CPIE du Haut-Doubs, l'association Tri (Quingey) et API 25, entreprise d'insertion, une chasse aux trésors a été proposée à plus d'une centaine de personnes à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Au départ des locaux du Conservatoire, des panneaux-indices retraçant l'histoire de la réserve naturelle et du Château de Scey étaient disposés çà et là le long du cheminement. A l'arrivée, sur le site médiéval, des stands et animations étaient

proposés aux participants : paysage en mouvement, oh hé calcaire, labiodiv, eau et karst, animal'art éphémère, ici on consolide... le château. Un stand « Bienvenue à la Réserve naturelle » avait été installé à proximité du magnifique point de vue sur le ravin de Valbois, sans oublier le coin « Chez l'Grand Juju », où il faisait bon se désaltérer ! Cet événementiel partenarial fut une véritable réussite où de nombreux curieux, intéressés par le patrimoine tant naturel que culturel, s'étaient donnés rendez-vous.

Clin d'œil

Les doigts du diable sont là !

Quel étrange champignon que l'anthurus étoilé... Espèce originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande, elle aurait été découverte en France peu après 1900, très probablement suite à l'importation de laine de moutons dans une usine de filature dans les Vosges.

Les réceptacles de ce champignon, d'une dizaine de cm de long, rouges et gluants, dégagent une forte odeur de charogne.

Ce clathre était présent sur les pelouses sèches de Chassagne-Saint-Denis mi-novembre. Il avait fait l'objet d'une première observation lors de l'inventaire champignon en 2016-2018.



Clathrus archeri © J. Bailly

agenda*

17 décembre

« Le chat forestier, magique félin de nos campagnes »

Conférence animée par François Léger (OFB)
Gratuit - Scey-Maisières (soirée)



Adhérer au CEN Franche-Comté ?
C'est participer à la préservation de notre patrimoine naturel.
<http://cen-franche-comte.org/adherents>

*Le CEN Franche-Comté se réserve le droit d'annuler l'ensemble de ses activités en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.